Mairie de VILLERS-FRANQUEUX

1 grande rue - 51220 VILLERS-FRANQUEUX - Tél.: 03.26.61.51.61

courriel: mairiedevillers-franqueux@wanadoo.fr - Site internet: http://www.villers-franqueux.fr



L'édito du Maire

Année 2011... Au-delà de la gestion courante de la commune, cette année a été marquée par l'intensité du travail concernant le regroupement des intercommunalités.

En effet, la loi du 16 décembre 2010, portant sur la réforme des collectivités territoriales prévoit, entre autre, la refonte de la carte intercommunale dans le but de rationnaliser le nombre des structures territoriales (intercommunalité, syndicat,...). Le but de cette nouvelle carte est de constituer de nouvelles communautés issues de fusion de celles existantes, organisées autour de territoire et de bassin de vie cohérent et de 5000 habitants minimum.

En ce qui concerne notre environnement immédiat, la proposition préfectorale prévoit la formation d'une intercommunalité à 8 communes, regroupant : Bermericourt, Cauroy-les -Hermonville, Cormicy, Hermonville, Loivre, Pouillon, Thil et Villers-Franqueux. Ce projet va à l'encontre de notre réflexion de regroupement à 13 communes, engagée depuis fin 2008, regroupant 5 communes supplémentaires : Brimont, Chenay, Courcy, Merfy et Saint Thierry. L'avenir de ces dernières, étant de rejoindre l'agglomération rémoise, selon le préfet.

.../...

De nombreuses réunions ont eu lieu pour affiner nos travaux de fusion à 13 et préparer un argumentaire solide pour la défense du bien fondé de notre projet, que nous avons porté collectivement au cours des différentes séances d'audition auxquelles nous avons pu participer. La carte définitive devrait être rendue publique vers midécembre conformément au calendrier prévu par la loi. A l'heure où j'écris ces lignes, les premières décisions sont favorables à notre projet à 13 communes.

S'agissant de la commune, nous avons mené à bien les deux projets évoqués lors du précédent bulletin, à savoir : les travaux de rénovation du secrétariat de mairie et les travaux de rénovation du lavoir (maçonnerie) et aménagement de l'espace de la benne à verres. Ces travaux relèvent de l'entretien du patrimoine de la commune.

L'état de nos voiries communales demeure une de nos grandes préoccupations. Leur vieillissement, accentué par les derniers hivers rigoureux, nous oblige à procéder régulièrement à des opérations d'entretien. Celles-ci permettent de parer à l'urgence par le rebouchage « des nids de poule ». Les conditions clémentes de cet automne nous ont permis de réaliser, avant l'hiver, des réparations de voiries qui devenaient urgentes.

Pour autant, nous sommes conscients que ces opérations d'entretien cumulées représentent beaucoup d'argent, sans améliorer de manière significative l'état de nos voiries. C'est pourquoi, nous avons lancé une étude de chiffrage de réfection d'un certain nombre de rues de la commune afin de valider une enveloppe de travaux conforme aux possibilités budgétaires communales.

Voilà le projet qui concentrera nos efforts en 2012 et les années suivantes.

Je ne peux pas terminer cet édito sans vous dire que l'embellissement de la commune, pour le bien vivre à Villers Franqueux, sera poursuivi en 2012 par de petits aménagements et l'engagement des membres de la commission fleurissement et les bénévoles auxquels je tiens à adresser mes plus vifs remerciements pour leur dévouement.

A l'aube de 2012, le conseil municipal et moi-même, vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux de santé et de prospérité.

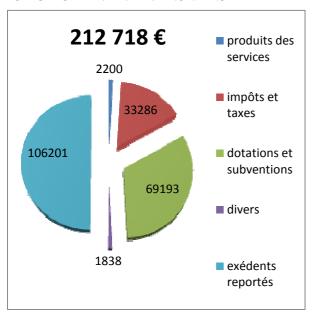
Eric MALTOT

TOUS LES PROCÈS VERBAUX DE CONSEILS MUNICIPAUX TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE www.villers-franqueux.fr OU CONSULTABLES EN MAIRIE.

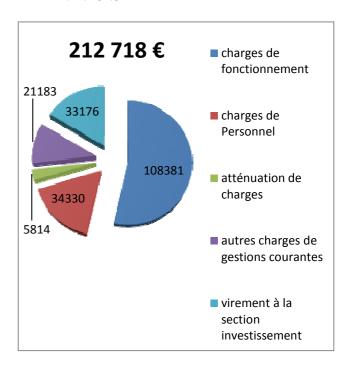
VOTE DES TAUX COMMUNAUX

TAXE D'HABITATION	6,21 %	Taxe Foncier Non Bâti	4,03 %
TAXE FONCIER BÂTI 4,81 %		CONTRIBUTION ECONOMIQUE	8,40%
		TERRITORIALE	

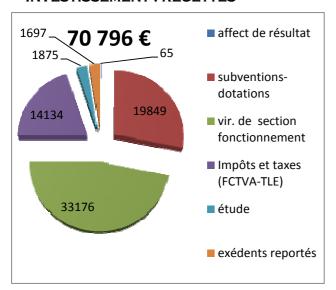
BUDGET PRIMITIF 2011: FONCTIONNEMENT: RECETTES



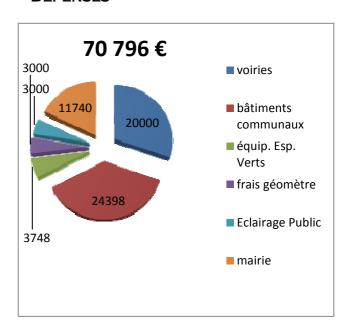
DÉPENSES



INVESTISSEMENT: RECETTES



DÉPENSES



LES PROJETS RÉALISÉS:

- <u>SECRÉTARIAT DE MAIRIE</u> : LA SALLE DE CONSEIL FUT UN TEMPS INVESTIE PAR LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET POUR CAUSE ! LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU BUREAU DE SECRÉTARIAT ONT ÉTÉ ENTREPRIS
 - TRAVAUX D'ISOLATION DES MURS ET DU PLANCHER,
 - CHANGEMENT DE LA FENÊTRE PAR UNE FENÊTRE DOUBLE VITRAGE,
 - TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉLECTRIQUE,
 - ENFIN, POSE DE FIBRE DE VERRE ET MISE EN PEINTURE DES MURS PUIS DÉCAPAGE ET VITRIFICATION DU PLANCHER

Notre secrétaire, Françoise, a pu reprendre possession de son lieu de travail après 6 semaines.



- LAVOIR RUE DE LA COURONNE :

Photo avant restauration

LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ EN
SEPTEMBRE. L'ENTREPRISE BAURIN À
ÉTÉ COMMANDITÉE ET C'EST AIDÉ DE SON
FILS QUE MONSIEUR BAURIN A
ENTREPRIS CETTE RESTAURATION.
DÉCISION FUT PRISE EN CONSEIL
MUNICIPAL DE GARDER À L'IDENTIQUE CE
LIEU. AU VU DE LA VÉGÉTATION
ALENTOUR, UN FOND ET DES MURETS DE
SOUTIEN RENFORCÉS ONT ÉTÉ RÉALISÉS

SUR ET CONTRE LESQUELS LES PAVÉS EXISTANTS ONT ÉTÉ MAÇONNÉS. CONCERNANT LA SUITE, MADAME LE DROGO, LES BÉNÉVOLES ET L'IME TRAVAILLENT AU PROJET FLEURISSEMENT.

- NIDS DE POULE: LA RÉFECTION DE LA VOIRIE PAR REBOUCHAGE DES NIDS DE POULE A ÉTÉ RÉALISÉE EN 2010. MALHEUREUSEMENT, L'ÉTAT DE VÉTUSTÉ DE CERTAINES RUES NOUS INQUIÈTE ET NOUS AMÈNE À UNE RÉFLEXION D'INVESTISSEMENT. EN ATTENDANT, LES NOUVEAUX NIDS DE POULES QUI SE SONT FORMÉS CETTE ANNÉE, SUITE AU GEL ET AU DÉGEL D'HIVERS RUDES SUCCESSIFS, SERONT BOUCHÉS.

LOCATION DE LA SALLE ASSOCIATIVE: ÎL EST TOUJOURS POSSIBLE DE LOUER LA SALLE POUR VOS RÉUNIONS DE FAMILLE À CONDITION DE NE PAS METTRE DE MUSIQUE AMPLIFIÉE (CHAÎNE HI-FI, APPAREIL DE SONORISATION). LE RÈGLEMENT RECTIFIÉ EST DISPONIBLE AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE. DE NOUVELLES TABLES ET CHAISES ONT ÉTÉ ACHETÉES.

La commune met en vente des chaises de réunion 12 Tissu et 9 Skaï vert, 2 plastique dur vert piètements acier et tables rectangulaires 8 places.

Tarif de chaque unité 5,00 €

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie, de Mr MALTOT ou de Mme MENOTTI.



IL PEUT ARRIVER QUE VOUS AYEZ DES SOURIS, MULOTS DANS VOS HABITATIONS OU DÉPENDANCES, QUE VOUS AYEZ APERÇU UN RAT, SACHEZ QUE VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE VENIR À LA MAIRIE DEMANDER DES SACHETS DE RATICIDE.

CE PRODUIT EST UN POISON. NE PAS LE LAISSER À LA VUE OU À LA PORTÉE DES ENFANTS



DES GUÊPES, DES ABEILLES, DES BOURDONS, BREF DE HYMÉNOPTÈRES. UNE LISTE DES PRESTATAIRES PRIVÉS SPÉCIALISÉS DANS LEUR DESTRUCTION EST DISPONIBLE EN MAIRIE.

Nouvelle source d'alimentation en eau potable :

Depuis 6 mois environ, la provenance de l'eau a changé, essentiellement pour des raisons de qualité sanitaire.

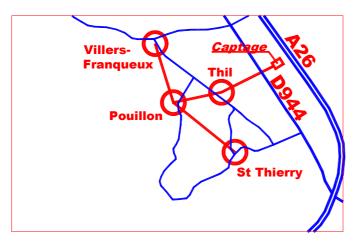
Situation ancienne

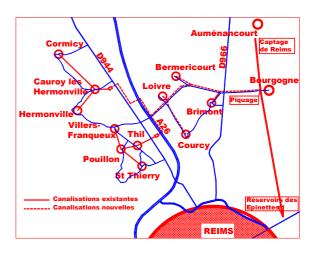
Les 4 communes de *Villers-Franqueux*, *Thil*, *Pouillon* et *St Thierry* étaient alimentées par un captage situé entre la D944 et l'autoroute, à hauteur de Thil; l'eau étant distribuée par le Syndicat de distribution d'eau potable (SIDEP) de St Thierry.

Situation nouvelle

Le Syndicat de distribution d'eau potable (SYNAEP) du Nord Rémois achète l'eau à la communauté urbaine de Reims par un piquage à *Bourgogne*.

Ce syndicat distribue l'eau à 11 communes (Voir plan).





Quels changements pour Villers-Franqueux ?

Au plan technique : Le SYNAEP alimente une bâche de 200 m³ à l'endroit de l'ancien captage. A partir de ce point, la distribution reste identique via le SIDEP de St Thierry.

Au plan sanitaire : Les teneurs en pesticides et en nitrates sont très en-dessous des normes en vigueur.

Au plan financier : Les ajustements entrepris par le SIDEP il y a quelques années permettent d'absorber l'augmentation du coût de l'eau.

Par contre si on compare le coût de pompage de l'eau dans la situation ancienne (0,03 €/m³) et le prix d'achat de l'eau à la CAR (0,30 €/m³), on comprendra vite la nécessité de faire une chasse impitoyable aux pertes du réseau si l'on veut maintenir un prix raisonnable pour les abonnés.

RAPPEL DES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français âgés de 16 ans garçons et filles, doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire à la mairie de leur domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Une attestation de recensement sera alors délivrée. Il est très important de conserver l'original de cette attestation (faire des copies) car elle sera réclamée lors d'inscriptions diverses aux examens ou concours nationaux. Entre cette date du recensement et ses 18 ans, le jeune devra effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (ancienne J.A.P.D.) à laquelle il sera convoqué. Ce recensement permet également l'inscription d'office sur les listes électorales dès les 18 ans révolus.

LA (J.D.C.) JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ C'EST LA 3^{èME} ÉTAPE DU PARCOURS DE CITOYENNETÉ.

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ REMPLACE LE SERVICE MILITAIRE DEPUIS LA LOI DE 1997. IL COMPORTE 3 ÉTAPES OBLIGATOIRES: L'ENSEIGNEMENT DE DÉFENSE, LE RECENSEMENT ET LA JDC. LA JDC EST OBLIGATOIRE ET INDISPENSABLE ENTRE LES JEUNES ET LA DÉFENSE. ELLE CONCERNE TOUS LES JEUNES FRANÇAIS, GARÇONS ET FILLES DE 17 À 18 ANS. ELLE VÉHICULE L'IMPORTANCE DES DROITS ET DES DEVOIRS DE TOUS CITOYENS ET RAPPELLE QUE LA LIBERTÉ A UN PRIX. C'EST AUSSI UNE OCCASION UNIQUE DE CONTACT DIRECT AVEC LA COMMUNAUTÉ MILITAIRE ET DE DÉCOUVERTE DE MULTIPLES MÉTIERS ET SPÉCIALITÉS, CIVILES ET MILITAIRES QU'OFFRE LA DÉFENSE. OPPORTUNITÉS PROFESSIONNELLES MAIS AUSSI OPPORTUNITÉS D'AIDE SPÉCIFIQUE POUR LES JEUNES EN DIFFICULTÉ, QUI POURRONT, S'ILS LE SOUHAITENT, OBTENIR LORS DE CETTE JOURNÉE DES CONSEILS D'ORIENTATION VERS DES STRUCTURES D'AIDE ADAPTÉE.

EN FIN DE JOURNÉE, UN **CERTIFICAT DE PARTICIPATION EST REMIS**. IL EST **OBLIGATOIRE** POUR L'INSCRIPTION AUX **EXAMENS** ET **CONCOURS** SOUMIS AU CONTRÔLE DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE.

Pour toutes informations sur les carrières proposées par la Défense Nationale, vous pouvez vous adresser au Centre d'Informations et de Recrutement des Forces Armées

C.I.R.F.A. DE REIMS
7 BOULEVARD DESAUBEAU
51100 REIMS

TÉL.: 03.51.42.41.00

LE SAVIEZ-VOUS?

- DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2009, TOUT PARTICULIER UTILISANT OU SOUHAITANT RÉALISER UN OUVRAGE DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE (PUITS OU FORAGE) À DES FINS D'USAGE DOMESTIQUE DOIT <u>DÉCLARER CET OUVRAGE</u> EN MAIRIE. CETTE OBLIGATION NE VISE PAS À VOUS FAIRE PAYER LA CONSOMMATION D'EAU PRÉLEVÉE MAIS ELLE RÉPOND À UNE



PRÉOCCUPATION ENVIRONNEMENTALE ET À UN ENJEU DE SANTÉ

DÉCLARATION POUR LES OUVRAGES NEUFS ET LES OUVRAGES EXISTANTS PAR FORMULAIRE OFFICIEL CERFA N° 13837*01 QUE VOUS TROUVEREZ SUR LE SITE www.formulaire.modernisation.gouv.fr

- DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE DE LÂCHER DE BALLONS AUPRÈS DE LA (SOUS) PRÉFECTURE

LES LÂCHERS DE BALLONS DOIVENT RESPECTER CERTAINES RÈGLES ESSENTIELLEMENT POUR DES RAISONS LIÉES À LA SÉCURITÉ EN MATIÈRE CIVILE.

DONC, CES BALLONS DOIVENT:

- ÊTRE GONFLÉS À L'AIDE D'UN MÉLANGE GAZEUX COMPOSÉ D'UN GAZ INERTE
- ÊTRE CONSTITUÉS D'UNE ENVELOPPE NON RÉFLÉCHISSANTE POUR LES RADARS,
- AVOIR UN VOLUME INFÉRIEUR À 50 LITRES SANS CHARGE UTILE SOLIDE AUTRE QU'UNE CARTE DE CORRESPONDANCE ET SANS PIÈCE MÉTALLIQUE,
- NE PAS ÊTRE LIÉS ENTRE EUX,
- ÊTRE LÂCHÉS TOUTES LES 5 MINUTES SELON LEUR NOMBRE.

IL CONVIENT DE PRÉVOIR UN DÉLAI DE 3 SEMAINES AVANT LA MANIFESTATION PRÉVUE (MARIAGE, KERMESSE, TÉLÉTHON ...) POUR OBTENIR L'AUTORISATION DU LÂCHER DE BALLONS.

PLANTATIONS ET ÉLAGAGE EN BORDURE D'UNE VOIE PUBLIQUE

LES PROPRIÉTAIRES D'UN TERRAIN SITUÉ EN BORDURE D'UNE VOIE PUBLIQUE DOIVENT SE SOUMETTRE À DES RÈGLES DE DISTANCE AINSI QU'À DES OBLIGATIONS D'ÉLAGAGE EN VUE DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DE LA VOIE MAIS ÉGALEMENT D'ASSURER LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (CONDITION DE CIRCULATION DES VÉHICULES ET DES PIÉTONS). NOUS RAPPELONS ÉGALEMENT AUX PROPRIÉTAIRES QU'ILS SONT ÉGALEMENT TENUS D'ENTRETENIR ET D'ÉLAGUER LEURS ARBRES OU HAIES SITUÉS LE LONG DES LIGNES FRANCE TÉLÉCOM ET EDF AFIN D'ÉVITER LES INCIDENTS QUI POURRAIENT PROVOQUER DES COUPURES.

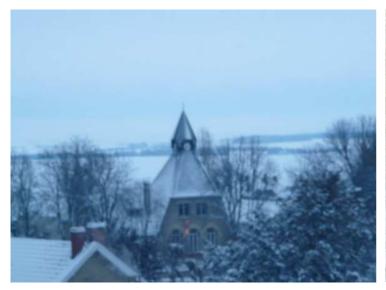
Brûlage de végétaux ou feux de Jardin:

EN SEPTEMBRE, NOUS AVONS PU PROFITER D'UN PROLONGEMENT DE L'ÉTÉ QUI NOUS AVAIT UN PEU ÉCHAPPÉ EN JUILLET/AOÛT. ÎL ÉTAIT DONC AGRÉABLE DE RETROUVER NOS TERRASSES ET JARDINS POUR PROFITER DU SOLEIL. MAIS, POUR CERTAINS, LEUR QUIÉTUDE A ÉTÉ TROUBLÉE PAR UNE FUMÉE ÉPAISSE, UNE FUMÉE MALODORANTE; ELLE S'EST INVITÉE, S'ÉCRASANT SUR LE SOL CAR LE VENT N'AVAIT PAS DÉCIDÉ D'ÊTRE DE LA PARTIE. OUI CERTES, NOUS RÉSIDONS EN MILIEU RURAL! CELA NE VEUT PAS DIRE FAIRE CE QUE L'ON

VEUT ET NOTAMMENT ENFUMER SES VOISINS. N'AURAIT-IL PAS ÉTÉ PLUS JUDICIEUX DE SE RENDRE À LA DÉCHÈTERIE À HERMONVILLE OU À BRIMONT OU AU PIRE ATTENDRE QUE LE VENT LÈVE LA FUMÉE VERS LE CIEL OU LA DISPERSE VERS LES BOIS OU CHAMPS PLUTÔT QUE VERS LES HABITATIONS.

LA COMMUNE N'A PAS PRIS D'ARRÊTÉ MUNICIPAL D'INTERDICTION DE FEUX DE JARDIN MAIS NOUS VOUS RAMENONS VERS l'Arrêté préfectoral réglementant les feux de plein air en vigueur depuis le 01 octobre 1998 et le code de l'environnement art. L 541-1 qui prévoit que les déchets végétaux ne doivent pas être brûlés à l'air libre, le mieux étant de valoriser les déchets dans son jardin pour les utiliser en paillis ou dans le compost. NOUS VOULONS CROIRE QUE CES FEUX ÉTAIENT « DES ACCIDENTS » ET QUE NOUS N'AURONS PLU À DÉPLORER DE PLAINTES OU REMARQUES À CE SUJET.

EPISODE NEIGEUX DE L'HIVER 2010/2011





Un épais manteau blanc a recouvert notre territoire d'Est en Ouest 20 jours durant. Nombre d'entre vous se sont retrouvés « piégés » sur les routes malgré les rotations et la vigilance du personnel du conseil général. Cet épisode neigeux, même dans notre région, est exceptionnel et donc difficile à gérer surtout pour les petites communes comme la notre qui n'est pas équipée pour faire face à plusieurs jours de neige et de verglas comme ce fut le cas.

Durant toute cette période de froid, l'employé communal a déversé plus de 2 tonnes de sel sur les rues. La chute de la température n'a pas permis à celui-ci de remplir ses fonctions, ajouter à cela la rupture de sel que nous avons connu comme toutes les communes concernées avec impossibilité de réapprovisionnement pendant 3 semaines. En prévision d'un 3^{ème} hiver rude, notre stock de sel est déjà constitué et la commune a acheté un semoir manuel pour faciliter le travail de Mr LEGENDRE mais aussi permettre de mieux doser le salage des rues.

Informations, adresses & numéros de téléphone utiles

Madame Françoise BENELMOUYI vous accueillera au secrétariat où elle vous renseignera sur vos formalités ou autres demandes. Chaque lundi soir (sauf exception) de 18 h à 19 h vous avez la possibilité de rencontrer les élus municipaux.

ELECTIONS : 2 rendez-vous en 2012 : Pensez à votre inscription sur les listes électorales qui doit être faite <u>avant le 31 décembre.</u>
Se présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de

Permanence le samedi 31 décembre 2011 de 10H à 12H00

La mairie tél.: 03.26.61.51.51 est ouverte au public les lundi et mercredi de 17H30 à 19h00 et le jeudi de 11H00 à 12H00

Nous rappelons **qu'avant** tout commencement de travaux il est **obligatoire** de se mettre en règle avec les services de l'Urbanisme. Toutes les demandes de Permis de Construire, Déclaration de Travaux ou autres doivent parvenir à la Direction Départementale du Territoire via **la Mairie pour avis**

COMMUNAUTE DE COMMUNE DE LA PETITE MONTAGNE

CORMICY - Tél. : 03.26.61.34.72 Président : Mr LECOMTE Guy

Secrétariat : lundi – mardi – jeudi de 8h à 12h et de

12h45 à 18h15

Mercredi de 8h à 12h et de 14h15 à 18h15 Vendredi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h45 Dans la grande rue, une boîte aux lettres jaune est à votre disposition pour l'envoi de vos courriers.

Levée tous les jours à 9h00

SYCODEC: pour les fêtes de fin d'année, les collectes se feront aux jours

et heures habituels.

domicile.

Lundi matin : bac bordeaux jeudi matin : bacs jaune et bleu

dans ces 2 cas, sortir les bacs la veille au soir. Après collecte, ces bacs ne

doivent pas rester sur les trottoirs ou la voie publique.

Déchèterie la plus proche : HERMONVILLE Rte de Villers-Franqueux

lundi	mardi	merc	jeudi	vend	samedi
fermée	9h – 12 h	14h – 18h	9 h – 13 h	9h – 13h	9h – 13h
	14h – 18 h				

Pour les cartes d'accès contacter la mairie ou www.sycodec.fr/

Syndicat Scolaire du Collège du Mont d'Hor – St –Thierry 51220 Transport scolaire maternelle, primaire et collège.

Mairie de St-Thierry : Tél. : 03.26.03.11.11

INFO: Reports de collecte en 2012 sur notre secteur:

Bacs bordeaux collecte du lundi matin sortir les bacs la veille au soir

Jours fériés	Date du report
Lundi 09 avril (Pâques)	Avancée le samedi 07 avril
Lundi 28 mai (Pentecôte)	Avancée le samedi 26 avril

Bacs jaunes et bleus collecte du jeudi matin sortir les bacs la veille au soir

Jours fe	ériés	Date du report
Jeudi 1	7 mai (Ascension)	Décalée le samedi 19 mai
Jeudi 1	er novembre (Toussaint)	Décalée le samedi 03 novembre

<u>LE FLEURISSEMENT</u>: 3^{ème} au classement durant plusieurs années, la patience et les efforts peut-être en voie d'être récompensés ?

C'EST TOUJOURS DANS LA CONTINUITÉ DU TRAVAIL ENGAGÉ QUE NOTRE COMMUNE S'EST VU DÉCERNER EN 2011 LA 2^{èME} PLACE AU CLASSEMENT DES COMMUNES FLEURIES DU CANTON DANS LA CATÉGORIE 301 À 1000 HABITANTS. C'EST AVEC FIERTÉ QUE LE GROUPE DE BÉNÉVOLES A REÇU CETTE RÉCOMPENSE ET TOUJOURS AVEC LA MÊME MOTIVATION QU'IL VA S'EFFORCER D'EMBELLIR, DE FLEURIR ET D'ENTRETENIR LES ESPACES VERTS. SON BUT PREMIER: OFFRIR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE, DES BUTS DE PROMENADES ... LES PERSONNES COMPOSANTS CE GROUPE ACCUEILLERAIENT BIEN VOLONTIERS D'AUTRES BÉNÉVOLES POUR DES IDÉES NEUVES. 2012 VERRA ENTRE AUTRES LE FLEURISSEMENT DU LAVOIR DE LA COURONNE EN PARTENARIAT AVEC L'ÎME.

À CHAQUE RIVERAIN, UN EFFORT PARTICULIER EST DEMANDÉ POUR L'ENTRETIEN DE SON TROTTOIR (TONTE, DÉSHERBAGE) AINSI QUE POUR LE RAMASSAGE DES BACS DANS VOS PROPRIÉTÉS APRÈS LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES.

École Maternelle de Villers-Franqueux et Pouillon.

Cette année, nous accueillons 18 élèves dans notre classe unique : 5 petits de 3 ans, 5 moyens de 4 ans et 8 grands de 5 ans. En cette rentrée 2011, nous avons pour projet de voyager sur les cinq continents à travers différents albums. Nous avons déjà étudié l'Afrique. Nous découvrons actuellement le Grand Nord et sa banquise avant de nous rendre dans la Maison du Père Noël à Sept Saulx le 14 décembre.



Sur la photo, il manque deux élèves de petite section...

A la fin de l'année, nous aimerions visiter le zoo d'Amnéville afin de voir « en vrai » les animaux que nous aurons étudiés tout au long de l'année. Pour cela, nous organisons avec l'association des parents d'élèves différentes manifestations au profit de la coopérative scolaire : vente de produits naturels, le festival du livre, organisation d'un carnaval au moment de mardi gras et bien-sûr notre kermesse!

Nous ne nous voulons pas être alarmistes mais prudence est de mise au vu de la recrudescence de cambriolages dans le secteur du massif de St-Thierry. Aussi nous vous communiquons les recommandations émises par la Gendarmerie de Reims.

<u>LE CHEF D'ECADRON DE LA COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE REIMS</u> DIFFUSE DES RECOMMANDATIONS ET CONSEILS POUR ÉVITER LES CAMBRIOLAGES.

Lutte contre des cambriolages, les conseils de la gendarmerie

Traditionnellement, la période de fin d'année s'accompagne d'une recrudescence des cambriolages dans les maisons d'habitation. Le passage à l'heure d'hiver facilite l'action des malfaiteurs qui se fondent dans l'obscurité.

Ces quelques conseils permettront au mieux d'éviter les cambriolages, à défaut d'en interpeller les auteurs plus facilement.

1 - Les conseils de prévention en cas d'absence de votre domicile

- informez vos voisins de votre absence et confiez leur une clé le cas échéant,
- ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant votre absence,
- installez un panneau sur votre portail "maison équipée d'une alarme",
- ne laissez pas de clé cachée dans le jardin,
- allumez automatiquement une lampe à l'aide d'un minuteur,
- faites relever votre courrier,
- vérifiez vos systèmes de fermetures (volets, fenêtres, verrous, serrures etc.),
- fermez à clé votre portail et votre garage,
- protégez vos fenêtres de barreaux, grilles, volets,
- ne conservez pas d'importantes sommes d'argent au domicile,
- si vous avez des objets de valeur, photographiez les et mettez les dans un endroit sûr (attention, la pile de linge est la cachette la plus connue),

un système d'alarme, même s'il est parfois onéreux, est un gage d'efficacité contre les cambrioleurs. Les opérations "tranquillité vacances" ont été étendues sur l'année toute entière. Signalez votre départ à la brigade la plus proche, des patrouilles passeront plus souvent à proximité de votre domicile pendant votre absence.

2 - La conduite à tenir lorsque l'on a été victime d'un cambriolage

- ne touchez à rien, ne modifiez pas l'état des lieux (la police technique et scientifique de proximité ne sera efficace que si la scène n'a pas été polluée),
- alertez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 surtout si vous venez de mettre en fuite les auteurs (une patrouille de gendarmerie est peut-être dans la commune).

3 <u>- Les réflexes</u>

en cas de comportement suspect d'un ou plusieurs individus (repérage, franchissement de l'enceinte d'une propriété etc.), communiquez immédiatement aux gendarmes en composant le 17 :

- le nombre et le signalement des auteurs (taille, vêtements, signes particuliers, tatouages, lunettes, accents etc.),
- le type de véhicule utilisé (marque, couleur, autocollant etc.),
- les propos tenus,
- la direction de fuite.

Tous ces conseils, inspirés du bon sens, ont démontré leur efficacité ces dernières semaines. Une application par le plus grand nombre permettra de faire échec aux cambrioleurs.

MANIFESTATIONS COMMUNALES ET ...

RASSEMBLEMENT À 10H30 DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS

- LE 08 MAI : FÊTE DE LA VICTOIRE DE 1945. LE 07 MAI 1945, L'ACTE DE CAPITULATION ALLEMANDE EST SIGNÉ À REIMS.
- LE 14 JUILLET : LA FÊTE NATIONALE PERPÉTUE LE SOUVENIR DE LA PRISE DE LA BASTILLE PAR LES PARISIENS.
- LE 11 NOVEMBRE : UN JOUR DE MÉMOIRE. CELUI DE L'ARMISTICE DE 1918 QUI MIT FIN AUX COMBATS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE 1914/1918. ARMISTICE SIGNÉ LE 11 NOVEMBRE 1918 À RETHONDES EN FORÊT DE COMPIÈGNE.

HOMMAGE AUX SOLDATS LESCURES, FAGÈS, DOUDRICH ET DUPUY, MORTS POUR LA FRANCE LORS DE LA GUERRE DE 1914/1918





CE SAMEDI 14 MAI, DANS LA SALLE DE CLASSE DE L'ÉCOLE MATERNELLE, UN DIAPORAMA PRÉPARÉ PAR MONSIEUR CHRISTOPHE RELATANT LA GUERRE 1914/1918 DÉFILE SUR LE TABLEAU BLANC. CHAQUE IMAGE EST COMMENTÉE, DES LIEUX DE COMBATS CITÉS, DES ANECDOTES, DES SITUATIONS, DES LETTRES VIENNENT S'AJOUTER, TOUT CECI DANS UN SILENCE RESPECTUEUX. LES PERSONNES PRÉSENTES AYANT UN PÈRE, UN GRAND-PÈRE QUI A VÉCU CETTE GUERRE POUVAIENT SE REMÉMORER LES DIRES DE CELUI-CI. POURTANT, ILS ÉTAIENT RARES LES « POILUS » REVENUS ET QUI ONT PARLÉ DES HORREURS VÉCUES. « SE SOUVENIR ÉTAIT TROP INSOUTENABLE ».





LE DIAPORAMA ACHEVÉ, LE CORTÈGE FORMÉ SUIT LA FANFARE « LA POUILLONNAISE » JUSQU'AU CIMETIÈRE OÙ LES SOLDATS LESCURE — FAGES — DOUDRICH ET DUPUY SONT MIS À L'HONNEUR PAR LADISLAS BOURGEOIS ET NICOLAS BOITELET AINSI QUE PAR 2 JEUNES DU LYCÉE CROIX CORDIER.

AUPARAVANT, ANTOINE DUPLOUIS ET MR CHRISTOPHE AURONT PRÉPARÉ, RESTAURÉ, NETTOYÉ LES 4 SÉPULTURES AVEC LE CONCOURS FINANCIER DU SOUVENIR FRANÇAIS ET DE LA COMMUNE. UNE COCARDE TRICOLORE A ÉTÉ MISE SUR LES TOMBES DES SOLDATS FAUCONNIER ET DANTON. ANTOINE, LADISLAS ET NICOLAS CONTINUENT, À CE JOUR, À PARRAINER LES QUATRE JEUNES SOLDATS TOMBÉS POUR LA FRANCE.





C'EST DONC EN PRÉSENCE DE MONSIEUR CHRISTOPHE, DES ÉLÈVES ET DE MONSIEUR LOUGE PROVISEUR DU LYCÉE CROIX CORDIER, DE MONSIEUR CIENKI DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SOUVENIR FRANÇAIS, DE MADAME DORGUEILLE SUPPLÉANTE AU CONSEIL GÉNÉRAL, DE MONSIEUR LE PROFESSEUR ETIENNE MEMBRE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, DE MONSIEUR ROBINET DÉPUTÉ, DE MESSIEURS LES MAIRES DES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE LA PETITE MONTAGNE, DE MONSIEUR MALTOT MAIRE ET DE SES CONSEILLERS, DES JEUNES ET DES HABITANTS DU VILLAGE QUE CE BEL HOMMAGE S'EST ACHEVÉ PAR UN VIN D'HONNEUR AU COURS DUQUEL CHACUN POUVAIT INSCRIRE SES REMERCIEMENTS DANS UN LIVRE D'OR

Remise des dictionnaires :

Ce mardi 28 juin, accompagné de leurs parents, les six élèves de cm2 (de gauche à droite Chloé, Killie, Capucine, Jules, Clémentine et Théo) de notre village quittant l'école primaire pour le collège se sont vu offrir un dictionnaire par Eric Maltot Maire et par M-Claude MENOTTI 1ère Adjointe. Cette initiative communale, la 3ème du genre, a réjoui les enfants qui, nous en sommes sûrs, feront un très bon usage de cet ouvrage précieux.

Nous leur souhaitons bonne réussite pour les 4 années à venir.



<u>Le repas des aînés</u>: le 15 janvier 2011 à 12h00 Monsieur le Maire, les conseillères et les membres du CCAS de Villers-Franqueux ont accueilli les 22 convives qui ont répondu présents autour d'une table plus belle d'année en année (bravo à nos spécialistes de la déco Evelyne et Gisèle). L'apéritif servi, Mr Maltot a présenté ses meilleurs vœux à l'assemblée. Le repas était préparé et servi par l'Antr'act de Reims; un magicien a fait son apparition et a été très apprécié mais est parti ... comme par magie. Cette année encore, nous aurons plaisir a vous accueillir le **samedi 14 janvier 2012 à 12h00** à la salle associative. Un colis sera remis aux personnes ne pouvant se joindre au repas.

NOËL 2010:



La neige a fondu ce vendredi 10 décembre 2010 quand le Père-Noël et son chauffeur sont arrivés à bord d'une Jeep. Les enfants sont venus à sa rencontre et il en fut très heureux et ému. Moments magiques où intimidation et excitation se mêlent. Père-Noël a pris le temps de poser avec les enfants pour immortaliser cet instant puis il a distribué quelques friandises avant de se rendre à Pouillon où les petits Pouillonnais l'attendaient avec impatience. Le spectacle « le Noël des Trézeureux » fut très apprécié des jeunes enfants. Rendez-vous est donné cette année le vendredi 09 décembre 2011 à 18h00 sur la place au pied du sapin. Cette année une représentation de chants par nos

enfants se fera à 19H45 dans la salle des fêtes de Pouillon à la suite de laquelle le spectacle participatif « Sur un air de couleurs » débutera.

... ASSOCIATIVES: LES FRANCS-VILLAGEOIS

Dimanche 26 juin : « <u>LA FRANQUEUCOISE</u> »
Cette rencontre annuelle de vététistes au départ de Villers Franqueux a rassemblé, pour cette 12ème édition, près de 200 participants...de 7 à 77 ans! Comme les années précédentes nous avons proposé 3 nouveaux parcours sillonnant les chemins du massif des deux coteaux. 25, 35, ou 45 km sous un beau soleil et dans la bonne humeur, cette manifestation a été appréciée de tous!



 \int_{3}

Il va sans dire que cette réussite est aussi due à la participation des bénévoles toujours présents pour se charger du balisage, des inscriptions et des postes de ravitaillement. Un grand merci à eux tous car sans eux, cette randonnée n'aurait pas lieu!

Le rendez-vous devrait être pris pour la 13ème édition en juin 2012, préparez-vous!

Nouvelle formule cette année pour célébrer le 14 juillet.

Le 13 juillet à partir de 19 heures, le traditionnel pot de l'amitié avec barbecue offert aux villageois par l'association, était entrecoupé pour ceux qui le souhaitaient, de 3 parties de boules en bois. Chacun des 32 participants fut récompensé.

Petits et grands, lampions en main, ont terminé gaiement la soirée dans les rues et chemins du village.



Nous découvrons ainsi quelques chemins et sentes oubliés.

Fête patronale 03/04 et 05 Septembre :

Ce samedi, la pluie et l'orage se sont invités à la fête faisant fuir nos co-citoyens. Un abri commun pour ceux qui ont résisté : la buvette.

Les pieds dans l'eau, un verre à la main devant un bon cornet de frites maison voilà un moment improvisé et fort sympathique.

Dimanche : Diabolo.gom vous a présenté un spectacle de capoiéra et une animation de sculpture sur ballons. La météo a été clémente avec nous en ce dimanche après-midi.

Randonnée pédestre nocturne le 03 décembre à Montmartre : au jour et à l'heure où cette ligne est écrite, le bus est complet. Merci aux villageois et nous souhaitons à tous une très belle randonnée.

<u>POUILLON-THIL-VILLERS-FRANQUEUX</u> (PTV) : l'Association viticole de Pouillon-Thil-Villers-Franqueux organise son loto annuel à la <u>salle des fête de Thil</u>

le 29 janvier 2012 à 14h00. De nombreux lots à gagner.

<u>2 commerçants ambulants</u> dans notre village

Boulangerie: en fonction de votre lieu d'habitation du mardi au samedi entre 10h30 et 11h30. Le dimanche entre 11h00 et 12h15.

Boucherie: le mardi et le

vendredi

Plusieurs artisans sont installés:

Electricité générale - Pascal PICCOLI Rue Tribaut tél. : 03.26.61.55.99 Ebéniste-restaurateur de meubles – Franck BERTEAUX- grande rue

Tél.: 03.16.61.58.58

Plombier-chauffagiste : Eco-chauffage -Mr DUPLOUIS rue de la Gare

Tél.: 03.26.40.19.13

Coiffeuse à domicile : Florence DETRUISIEUX – Grande rue

Tél.: 03.26.07.77.37

Architecte D.P.L.G.: Alain MOTTO Rue de Thil – Tél.: 03.26.61.50.68

Beauté at home - soins esthétiques à domicile – Tél. : O6.64.70.96.88 beauteathome@free.fr Gîte du Massif 3 épis : Béatrice FAUCHEREAU

www.gîtes-de-france-marne.com

VILLERS-FRANQUEUX:

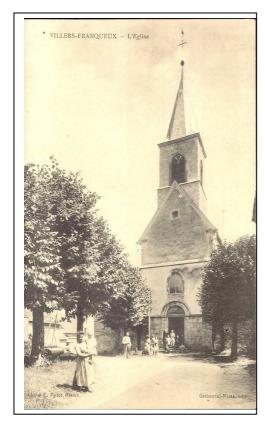
D'où notre village tient son nom ?

D'après un document qui m'a été remis, on y fait part d'un écrit datant de 1126 et de VILLA-FRANCORUM

Comment appelle-t-on ses habitants ? à ce jour, nous n'avons pas de nom ! seriez-vous intéressés pour une consultation afin d'avoir enfin un nom ?

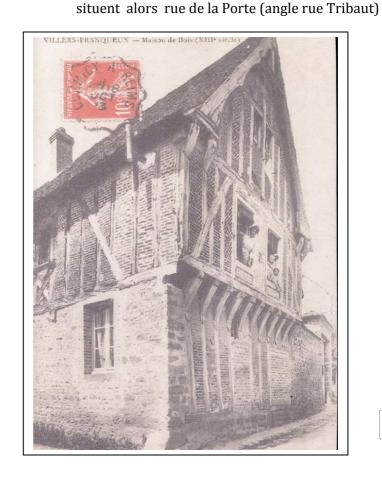
Voici quelques anciennes photos ou cartes postales.





La mairie et l'école avant la guerre de 1914-1918 se

Entièrement détruite aujourd'hui, la dernière maison aux poutres apparentes édifiée au début du XVIème siècle.
(angle rue du Perron/Gde rue)



ETAT CIVIL:

<u>décès</u>: Mesdames BONNET Odette et MARNIQUET Nelly anciennes habitantes de Villers-Franqueux nous ont quittés. Toutes nos condoléances aux familles.

Naissance:

Le 20 décembre 2010 Milo STOLARIC
Le 05 mai 2011 Evans CHAILLIE
Le 03 juin 2011 Zoé BLAIZOT
Le 04 juin 2011 Gabriel NAL
Toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos bons vœux à ces bébés.



Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi notre village pour y vivre :

Mr & Mme GILLIER
Mme ALLARD & Mr ROSTEIN
Mme DIFFALLAH & Mr CHENOT
Mme CHARCZIJ & Mr BARBERET
Mme ENCHERY & Mr NIZIOL
Mr VALENTIN
Mme MISLANGHE & Mr GAWRON

LES VŒUX DU MAIRE AUX HABITANTS, AU PERSONNEL, AUX ENTREPRISES, AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE SE DÉROULERONT LE 07 JANVIER 2012 À LA SALLE ASSOCIATIVE À 17 H 30

Le Maire, les conseillers municipaux, le personnel communal,

vous souhaitent un joyeux Noël

et vous présentent leurs bons vœux pour 2012



Bulletin municipal n°4 – décembre 2011

Rédacteur en Chef : Eric Maltot

Rédaction : Marie-Claude Menotti, le conseil municipal, l'Association les Francs-Villageois, la Directrice de l'école

maternelle

Imprimé par : Imprimerie des Docks 5145 BETHENY